



Parcoursup, salué par Frédérique Vidal mais démonté par Esther Duflo



Frédérique Vidal a bien défendu sa réforme de l'accès à l'université, jeudi 28 juin, devant les sénateurs de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication. A en croire la ministre de l'Enseignement supérieur, le processus d'affectation post-bac se déroule mieux que bien ! Sur 812 000 inscrits sur la plateforme d'affectation Parcoursup, 597 567 lycéens ont eu une " procédure d'admission ", c'est 1,3% de mieux que l'an dernier à la même époque – même si, précise la ministre, cette comparaison n'a aucun sens. En termes de mobilité sociale et territoriale aussi, objet de bien des critiques, Parcoursup, d'après la ministre, ferait son œuvre : l'an dernier, un lycéen de Créteil sur cinq était affecté dans une fac parisienne, contre un tiers cette année.

Le tri secret des bacheliers, en question

Mais c'est surtout le secret des délibérations des universités que Frédérique Vidal a dû défendre. Chargées cette année, avec la nouvelle plateforme, de classer les élèves, afin d'éviter le tirage au sort qui avait fait scandale l'an dernier, les universités ont noté leurs candidats selon des critères restés secrets. Le sénateur communiste des Hauts-de-Seine, Pierre Ouzoulias, réclame, avec d'autres, depuis des semaines la publication de ces " algorithmes locaux " : " L'université de Pau m'a communiqué les siens. Vous les avez aussi. C'est une grille simple qui chiffre par compétence les points que rapportent un certain nombre d'éléments factuels qui sont dans les dossiers. En janvier, je vous avais fait remarquer qu'il n'était pas normal que les attendus mentionnent le Bafa. Dans les algorithmes de Pau, pourtant, le Bafa rapporte 15 points. " Il insiste : " Il est essentiel que nous sachions comment les universités codent les dossiers qui leur arrivent. Je vous redemande solennellement la publication pour toutes ces universités. " La réponse de Frédérique Vidal est pour le moins surprenante : " J'imagine que vous demandez pour tous les établissements et pas que pour les universités ? Cela fait quand même des années que les formations sélectives classent, en utilisant des algorithmes, sans que strictement personne ne s'intéresse à la façon dont ces classements étaient faits... " Ce que feint d'oublier la ministre, c'est ce qu'elle répète depuis des mois : la filière universitaire n'est justement pas sélective mais ouverte à tous, le classement

des lycéens doit au moins être transparent !

Le scoop d'Esther Duflo

Et ce jeudi 28 juin justement, au Printemps de l'évaluation des politiques publiques de l'Assemblée nationale, la star internationale de l'économie et ancienne conseillère économique de Barack Obama, Esther Duflo ne disait pas autre chose en dézinguant Parcoursup devant une assistance stupéfaite. Son explication a commencé doucement : " Le problème de l'affectation des élèves n'est pas nouveau du tout, ni franco-français non plus. Cela fait des décennies qu'on y travaille. Le prix Nobel Al Roth et le médaillé Clark Parag Pathak ont beaucoup travaillé sur ces sujets, avec des gouvernements, des villes... " Elle affirme ensuite, sans sourciller : " Il existe de nombreux résultats théoriques sur les algorithmes efficaces pour permettre une assignation des élèves en fonction de leurs préférences sans qu'ils aient besoin d'avoir un comportement stratégique. " C'est notamment parce que la plateforme précédente, APB, recelait des tas de règles tacites et non écrites impliquant une stratégie d'inscription, qu'elle s'était révélé injuste. Esther Duflo annonce alors ce qu'elle appelle ironiquement un " scoop " : " Il faut simplement demander aux élèves de hiérarchiser leurs vœux ! " Mais... c'est justement ce que la nouvelle plateforme Parcoursup ne fait pas !

Un problème incroyable de confiance

Se référant à une récente note du think tank Terra Nova, elle a donné une explication incroyable à ce paradoxe : « Parcoursup a fait le choix inverse de ce que toutes les théories en matière d'affectation des élèves prônent, pour une raison toute bête : les élèves et leurs parents n'ont pas cru qu'il n'était pas nécessaire d'être stratégique ! » Pour résumer : la méfiance dans la transparence du système est telle que même en disant clairement aux lycéens et de manière insistante qu'il n'y avait pas de « piège » dans l'algorithme et qu'ils pouvaient donc, en toute sérénité, classer leurs vœux par ordre de véritable préférence, ils n'y croyaient pas. Le ministère a donc préféré un programme moins efficace et très « coûteux » en termes de temps perdu et de stress procuré (la procédure s'étale en effet du 22 mai jusqu'au mois de septembre) plutôt qu'un système pouvant offrir la meilleure proposition de formation possible à tous les élèves « quasiment instantanément » ! La simple publication des délibérations internes aux universités et la transparence sur leurs « algorithmes locaux » apparaissent donc comme une solution pour le moins économe pour rétablir la confiance.